

Le 30 au soir, alors que le cadavre de Mme Vve Cerf était déjà en bière, les gendarmes allemands ont à deux reprises, fait ouvrir le cercueil pour dépouiller la morte de ses bijoux."

2°- Déclarations :

a) de M. Patru :

"Dans la matinée du 30 mars 1944, un cercueil contenant le corps d'une juive morte à la prison de Gex, la veille dans la nuit, a été amené à la morgue de l'hôpital. Le même jour vers 16 heures, deux gendarmes allemands se sont présentés à l'hôpital; ils étaient accompagnés du fossoyeur Millet. Ils ont demandé à ouvrir le cercueil où reposait la juive. La bière a été ouverte en ma présence par Millet, et sur l'ordre des Allemands, j'ai fouillé la morte. Dans une poche du manteau j'ai trouvé une paire de lunettes, une photographie et un tube contenant encore deux comprimés d'aspirine. Le tout a été remis aux gendarmes allemands et le cercueil a été vissé à nouveau, puis les Allemands sont partis. Environ quinze minutes après, ces mêmes gendarmes sont revenus, ils ont fait comprendre que la morte avait encore un collier. Ils ont fait ouvrir le cercueil à nouveau et effectivement, un collier en argent massif a été trouvé au cou du cadavre. Ce bijou a été retiré par Millet qui l'a remis aux Allemands, lesquels enfin satisfaits se sont définitivement retirés, et le cercueil à nouveau scellé. J'ignore ce que sont devenus les bijoux retirés à la morte. J'ai su qu'il s'agissait de Goschler Hélène, âgée d'environ 70 ans, laquelle avait été arrêtée dans la soirée du 28 mars 1944, à l'hôtel Godet au bourg d'En Haut à Gex, par la Gestapo".

b) de M. Millet :

"Le 30 mars 1944, dans l'après-midi j'ai été requis par les gendarmes allemands pour aller ouvrir un cercueil, déposé à la morgue de l'hôpital de Gex. J'ai ouvert le cercueil et sur l'ordre des Allemands, Patru Gaston a fouillé le cadavre d'une vieille femme qui s'y trouvait. Dans une poche, Patru a trouvé quelques menus objets qu'il a remis aux Allemands. La bière a été refermée et les Allemands sont partis. Quinze minutes après environ, ces mêmes Allemands sont revenus et m'ont fait à nouveau ouvrir le cercueil, après m'avoir fait comprendre que la morte avait encore un bijou au cou. La bière ouverte c'est moi-même qui ai enlevé le collier que portait la morte et l'ai remis aux gendarmes allemands. Ceux-ci sont enfin partis satisfaits.

J'ignore ce que sont devenus les bijoux enlevés au cadavre de cette femme. J'ai su qu'il s'agissait, d'une juive morte la veille à la prison de Gex, et qui avait été arrêtée le 27 ou 28 mars 1944, à l'hôtel Godet, à Gex, par la Gestapo".

F - Indications relatives aux auteurs : Allemands.

Renseignements établis par l'Inspection de la Santé
d'après les documents originaux.
Bourg, le 23 novembre 1944
L'Inspecteur de la Santé,

.....
D. Ornel

I4° Légion

R. et D. Par l'Adj. DROMARD

Compagnie de l'Ain

GENDARMERIE NATIONALE

---:---:---:---:---:---

Section de Gex

Ce jourd'hui, quatorze décembre mil neuf cent quarante quatre, à quatorze heures.

Brigade de Gex

N° 698, du I4 Décembre 1944

PROCES-VERBAL de renseignements sur l'arrestation de trois Juifs, CERF, GOSCHLER, et PERRAUD, par la Gestapo allemande, le 28 Mars 1944 à GEX (Ain)

: EXPEDITION



Nous soussigné, DROMARD (Charles), Adjudant, à la résidence de GEX, département de l'Ain, en uniforme et conformément aux ordres de nos Chefs, de service à la résidence et agissant en vertu d'une commission rogatoire de M. le Juge d'Instruction de Nantua, du 2 Décembre 1944, (Ton. Section, n° I.589/3, du 7/12/1944), à l'effet de rechercher des renseignements sur les vols qualifiés, meurtres, incendies volontaires, arrestations, et séquestrations arbitraires commis par les troupes allemandes pendant leur séjour en France durant la dernière guerre, rapportons ce qui suit :

Le Mardi 28 Mars 1944, vers 19 heures, trois voyageurs, deux femmes et un homme, se sont présentés à l'hôtel GODET, au Bourg d'En Haut à GEX (Ain) et ont demandé des chambres. Vers 22 heures, ces personnes ont été arrêtées dans leurs chambres par la Gestapo et la Gendarmerie allemandes, comme étant de race juive. Ils ont été immédiatement incarcérés à la maison d'arrêt de GEX. Ces personnes : CERF (Marc, Paul), 43 ans, employé de commerce à LYON 24, Rue Rabelais (Rhône) né audit lieu le 21 Janvier 1901 de feu Léon et GOSCHLER (Hélène) - GOSCHLER (Hélène), veuve CERF, (Léo n) 72 ans s.p. à LYON, 24, Rue Rabelais, née à Bienne (Suisse), le 17 Mai 1871, de Feu (Marc), et ? Helène). - PERRAUD (Reine, Marie), 42 ans s.p. à LYON, 63, Place Guichard, née à Zurich (Suisse), le 29 Décembre 1901 ont été dépouillés de leur argent, soit 600.000 à 800.000 F. et de leurs bijoux. De plus, Mme Vve CERF (Hélène), est décedée à la maison d'arrêt de GEX, dans la nuit du 29 Mars 1944, dans des conditions encore mal définies. A l'époque, ces arrestations avaient fait l'objet de rapports à l'autorité administrative. A la libération, ces faits ont fait l'objet des procès-verbaux N°s 296, 362, 369 de notre brigade en date des 24 Août, II et 13 Septembre 1944, et 594 du 7 Novembre 1944, puis du procès-verbal N° 49 de la Brigade de DIVONNE-les-BAINS, en date du 15 Septembre 1944?

Les personnes entendues lors de ces enquêtes ont déclaré :

Le 23 Août 1944, à 10 heures, BOUCHACOURT (Mélanie), 27 ans, bonne d'Hôtel au service de M. GODET (André) à GEX, Rue de Paris n° 7, née le 9 Février 1917 à Milly-Lamartine (Saône-et-Loire), de (Benoit) et de FROST (Jeanne). Célibataire, sachant lire et écrire, élevée par ses parents jusqu'à 18 ans, jamais condamnée (Nationalité Française).

./.

"Le 28 Mars 1944, vers 20 heures, une vieille dame, une dame d'environ 40 ans et un homme du même âge, se sont présentés à l'hôtel et ont demandé à manger le soir, puis des chambres pour la nuit. Ces personnes avaient à peine fini de manger lorsque sont arrivés chez nous, quatre Gestapo en civil, soit : CAPRI, BERTRAND, BRUN et je crois, MARECHAL; ils étaient accompagnés d'une femme très blonde dite "Germaine", maitresse du S.S. allemand DREHER, de la Kommandantur de GEX. Les voyageurs ne se sont pas retirés et ont bu un tilleul. Vers 23 heures, la Gestapo en tenue est arrivée à l'hôtel, parmi ces agents, se trouvait le S.S. DREHER. Les allemands en tenue étaient pris de boisson.

Lorsque les voyageurs sont montés dans leurs chambres, l'Allemand DREHER et un de ses camarades les ont suivis; il pouvait être minuit. Durant au moins deux heures, les voyageurs ont été interrogés par la Gestapo. A un certain moment BRUN est allé voir ce qui se passait dans les chambres; il est redescendu presque aussitôt en disant : "J'ai fait une belle aubaine, ce sont des Juifs" Un instant après, d'autres allemands sont venus prendre possession des trois Juifs et les ont descendus à la maison d'arrêt. BRUN a dit, à l'hôtel : "L'Homme a 300.000 francs sur lui".

Je dois dire que j'avais reconnu l'homme accompagnant les deux femmes pour être M. CERF, lequel tenait un magasin de confection à Lyon à l'angle de la rue Chaponnay et de la rue Jean Larrivée. La vieille femme était sa mère et l'autre personne était la maitresse de CERF. J'avais connu ces personnes à Lyon alors que j'étais au service de M. OLLIER, 3, Rue Chaponnay M. CERF était l'ami de M. OLLIER.

Je nie formellement avoir donné à la Gestapo, des indications sur ces personnes. A leur arrivée à l'hôtel, ils s'étaient inscrits sous les noms de Mme CHEVALIER (Henriette), CHEVALIER (Marcel) et PERRAUT (Reine)

Environ un mois après ces faits, un homme accompagné d'une femme, est venu à l'hôtel; il a déclaré me connaître puis il m'a parlé de l'affaire CERF. Cet homme m'a dit que les personnes arrêtées par les allemands devait avoir un million d'or et des bijoux. Il a téléphoné depuis l'hôtel à la Feldkommandantur et, d'après ce que j'ai compris, il était au mieux avec les allemands. Le lendemain, l'homme et sa compagne sont repartis pour Lyon.

Je ne puis donner de plus amples renseignements sur cette affaire.

Lecture faite, persiste et signe :

GODET (André) 37 ans, hôtelier à GEX, rue de Paris n° 7, né audit lieu le 3 Septembre 1906 de feu (Albert) et LANGOUROUX (Marie) célibataire. (Nationalité française); déclare :

"Un jour de la fin de Mars 1944, sans pouvoir mieux préciser, trois personnes, une vieille femme, une femme d'environ quarante ans, et un homme du même âge, se sont présentés chez moi pour y manger et y passer la nuit. Après avoir fini de manger vers 22 heures, alors que mes clients étaient encore à table, la Gestapo en civil de Gex, soit : CAPRI, BERTRAND et BRUN, accompagnés d'une femme très blonde prénommée "Germaine" et maitresse du S.S. DREHER sont entrés chez moi., pour prendre un repas commandé.

"Ces policiers en civil ont attendu la Gestapo et les S.S. en tenue. Parmi ces derniers, se trouvait DREHER Robert de STUTTGART.

A un certain moment, presque aussitôt après l'arrivée des allemands en tenue, les trois voyageurs ont demandé à être conduits dans leurs chambres ce qui a été fait immédiatement. Ces personnes parties, BRUN a eu un bref conciliabule avec DREHER. Ce dernier m'a aussitôt demandé où mes clients étaient couchés et, immédiatement, ils se sont rendus dans leurs chambres, c'est-à-dire DREHER et un de ses camarades. Ils sont restés dans la chambre au moins une heure. Finalement, le Gestapo en civil BRUN est allé rejoindre les allemands; il est redescendu un instant après et a dit: "Je ne me trompais pas, c'est un circoncis". Ce qui fait présumer que c'est BRUN qui a dénoncé les Juifs.

Je crois pouvoir affirmer que ma bonne BOUCHACOURT Mélanie est étrangère à cette malheureuse histoire. Toutefois, je dois dire que ma bonne m'a dit à la cuisine, alors que ces Juifs mangeaient: "Je crois bien reconnaître ce bonhomme; il doit être de LYON et, si je ne me trompe pas, ce doit être un Juif" Puis elle a ajouté "-Mais taisez-vous".

J'ai entendu la Gestapo discuter sur les Juifs et je crois me rappeler qu'ils parlaient de 5 à 600.000 francs. Les Juifs ont été arrêtés la même nuit et conduits à la maison d'arrêt de Gex où dans la nuit, la vieille dame Mme Vve CERF est morte, mais j'ignore dans quelles conditions.

Environ un mois après, exactement le 11 Mai 1944, un nommé JAILLON Pétrus, se disant né à Neulise, le 21 Février 1918, domicilié à LYON et accompagné d'une femme se disant MENICOZ Claire, née le 2 Décembre 1922 à PARIS, domiciliée à NIMES, se sont présentés chez moi où ils ont passé une nuit. Ils m'ont entretenu de l'affaire des Juifs CERF, en me posant des questions. Cet homme nous a dit "Il y avait un million d'or, il faut que cela se retrouve". Cet individu a téléphoné à la Gestapo depuis mon établissement. Le lendemain matin, cet homme et cette femme sont repartis par l'autobus de Bellegarde, après avoir fouillé minutieusement les chambres qu'avaient occupées les Juifs. A leur passage à St-Genis-Pouilly, JAILLON et la femme MENICOZ, ont eu, je crois des démêlés avec la Gendarmerie française."

Lecture faite, persiste et signe.

Mme ZELLER (Jean) née TRITTEN (Rosa), 51 ans, cultivatrice à GEX (Ain) née audit lieu le 24 Mars 1893, de Christian et de feu SCHLAPPI (Catherine), déclare :

"Un jour de la fin de Mars 1944, sans pouvoir mieux préciser la date, trois personnes, une vieille femme, une dame de 40 ans environ et un homme du même âge se sont présentés à l'hôtel CODET dans la soirée. Ces personnes m'ont demandé des renseignements car le propriétaire de l'hôtel du Jura était absent.

Vers 23 heures, alors que je veillais à ma cuisine, la bonne de CODET, la fille BOUCHACOURT, est venue vers moi et m'a dit: "Avez-vous entendu descendre la Gestapo?, car, figurez-vous qu'il y avait chez nous trois Juifs de Lyon qui se sont inscrits sous le nom de CHEVALIER, mais malgré qu'il ait mis ses lunettes (elle voulait parler de l'homme) je l'ai tout de suite reconnu. C'est un nommé CERF, qui avait un grand magasin de tissus à Lyon, près de la Place du Pont. De plus, le jeune homme est sa maîtresse et pas sa femme; quant à la vieille, c'est sa mère." La fille BOUCHACOURT a ajouté "La Gestapo est dans les chambres pour les arrêter."

Je dois dire que les chambres de l'hôtel GODET se trouvent contiguës à notre logement et desservies par le même escalier.

Bien après Minuit, la Gestapo a descendu avec les trois Juifs. Le lendemain dans la journée, j'ai appris que la vieille dame était morte à la prison. Le même jour, la fille BOUCHACOURT m'a dit : "Les Juifs avaient huit cent mille francs, car ils avaient vendu leur fonds, pour passer en Suisse". J'ai appris par la suite, que lors de la mise en bière de la vieille Juive, son fils, M. CERF, aurait dit à M. CLAVEL de GEX chargé de cette opération : "C'est la femme de l'hôtel du Jura qui nous a vendus"

Ce sont tous les renseignements que je puis donner sur cette affaire."

Lecture faite, persiste et signe.

M. CLAVEL (Jules), 43 ans, menuisier à Gex, 5, Rue du Château (Ain) le 21 Décembre 1901 de Paul et BUFFARD (Philomène) à ORNEX (Ain) - Nationalité française), déclare :

"Le 29 Mars 1944, dans la soirée, j'ai été envoyé par la Mairie pour la mise en bière et le transport à la morgue du cadavre d'une Juive morte à la prison de Gex. J'ai procédé à la mise en bière en présence du fils de la morte. Autant que j'ai pu me rendre compte, le cadavre ne portait aucune trace de coups; d'autre part, le constat de décès a été établi par M. le docteur CORCEL de Thoiry, je crois. En parlant avec le fils de la défunte, j'ai dit à cet homme : "Comment se fait-il que vous êtes là, je vous ai vu hier soir au Bourg d'En Haut à Gex" comme il ne me répondait rien, j'ai ajouté : "Ils vous ont arrêtés comme Juifs". L'homme m'a alors répondu affirmativement. Je lui ai dit "On vous a vendus" - Il m'a répondu : "Oui, nous avons été ramassés à l'hôtel du Jura à GEX et je jure sur le corps de ma mère que c'est la femme de l'hôtel qui nous a vendus. Toutes les pièces d'identité que nous avions sur nous étaient fausses mais parfaitement en règle. Quand cela sera fini, je réglerai cette affaire avec cette femme". J'ai dit à cet homme : "Vous êtes mal tombés, il ne fallait pas venir à l'hôtel du Jura" Il m'a répondu : "J'avais été envoyé là pour être conduit en Suisse où je voulais me rendre."

Lecture faite, persiste et signe.

M. ZELLER (Albert) 22 ans, cultivateur, à GEX; (Ain), né à GENÈVE (Suisse) le 12 Août 1922, déclare :

"Dans la nuit du 27 Mars 1944, vers 0 heure sans pouvoir mieux préciser, trois Juifs ont été arrêtés par les allemands à l'hôtel GODET à GEX.

Quelques heures auparavant, je me trouvais à la fenêtre de chez moi, lorsque j'ai entendu un coup de téléphone provenant de chez GODET. Je précise que c'est la bonne Mademoiselle BOUCHACOURT qui parlait au téléphone. Toutefois, je ne puis dire le sujet de la conversation qui a été très brève, et qu'elle a été la personne qui s'est trouvée au bout du fil. Environ une demie-heure après cette conversation téléphonique, deux allemands dénommés ZICK et DRÉHER sont arrivés. Comme les Juifs se trouvaient dans leurs chambres au 1er étage et contiguës à la mienne, j'ai entendu que ces personnes subissaient un interrogatoire qui a duré plus de deux heures. Ma chambre étant séparée par un mur de celle des Juifs, je n'ai pu saisir le sens de la conversation.

./.

Les trois Juifs ont été ensuite arrêtés et conduits à la maison d'arrêt de GEX.

Ce sont tous les renseignements que je puis donner sur cette affaire.
Lecture faite, persiste et signe.

Melle OCZAT (Stéfanía) 28 ans, bonne chez M. ZELLER, cultivateur à GEX (Ain) née le 10 Septembre 1918 à BIZOZA -Pologne- (Nationalité Polonaise) déclare :

"Il est exact que, dans la nuit de l'arrestation des trois Juifs de l'Hôtel GODET à GEX, j'ai entendu une conversation téléphonique provenant dudit hôtel. De bonne foi, je ne puis préciser qu'elle a été l'objet de la conversation, la personne qui était à l'appareil et avec qui la conversation a été échangée, car, à ce moment, je vaquais à mes occupations. Il était environ 21 heures quand cette conversation a eu lieu.

Le lendemain, vers 7 h. 30, la bonne de l'Hôtel du Jura est venue me demander si je savais du nouveau. puis d'ajouter: "La Juive qui a été arrêtée, la vieille est morte. J'ai très bien reconnu le Juif de Lyon malgré qu'il portait des lunettes noires. Les Allemands ont trouvé sur eux la somme de 800.000 francs".

Depuis cette affaire, je ne sais pour quelle raison Melle BOUCHACOURT ne cesse de m'insulter lorsque je passe à proximité d'elle. Elle me disait souvent que je lui faisais peur du fait que j'étais polonaise.

Lecture faite, persiste et signe.

M. RONJON Marcel, 23 ans mécanicien à Gex (Ain) né le 18 Novembre 1920 à BOURG (Ain) - Nationalité française-, déclare :

"Je possède un atelier de réparations mécaniques situé en face de l'hôtel du Jura tenu par M. GODET, de ce fait, j'étais bien placé pour voir ce qui se passait dans cet hôtel. Fréquemment, j'ai remarqué que des soldats allemands ainsi que des membres de la Gestapo, CAPRI, DENIS, BERTRAND, allaient consommer dans ce lieu; ~~Toutefois~~ Toutefois, je n'ai jamais remarqué rien d'anormal entre les membres de cet hôtel et les personnes que je viens de désigner.

Je quittai mon travail généralement vers 20 heures pour rentrer à la maison. De ce fait, j'ignore ce qui s'est passé le soir à l'Hôtel du Jura. D'après la rumeur publique, j'ai appris que trois Juifs ont été arrêtés chez GODET par les Allemands, et que la bonne, Melle BOUCHACOURT, serait en partie responsable de ces arrestations. N'ayant rien vu ni rien entendu, il m'est impossible de vous donner des précisions sur cette affaire.

Lecture faite, persiste et signe.

M. PATRU (Louis, Gaston) manoeuvre à GEX - Hôpital civil à Gex (Ain) né à GENEVE (Suisse) le 26 Mai 1897 de Louis et de PATRU (Anaïs) nationalité française.

"Dans la matinée du 29 Mars 1944, un conseil..."

juive morte à la prison de Gex, la veille dans la nuit, a été amenée à la morgue de l'hôpital. Le même jour, vers 16 heures, deux gendarmes allemands se sont présentés à l'hôpital en compagnie du fossoyeur MILLET, pour ouvrir le cercueil et fouiller la morte. Le cercueil a été ouvert en ma présence et j'ai fouillé le cadavre sur l'ordre des allemands. Dans une poche du manteau, j'ai trouvé une paire de lunettes, une photographie et un tube contenant deux comprimés d'aspirine. Le tout a été remis aux gendarmes allemands; le cercueil a été vissé de nouveau et les gendarmes allemands sont partis.

Environ quinze minutes après, ces mêmes gendarmes sont revenus; ils ont fait comprendre que la morte avait encore un collier, ils ont fait ouvrir le cercueil à nouveau et, effectivement, un collier en argent massif a été trouvé sur le cou du cadavre. Ce bijou a été retiré par MILLET, lequel l'a remis aux Allemands qui, cette fois, satisfaits, se sont retirés définitivement, et le cercueil a été de nouveau scellé.

J'ignore ce que sont devenus les bijoux et objets retirés à la mort. J'ai su qu'il s'agissait de GOSCHLER (Hélène, âgée d'environ 70 ans laquelle avait été arrêtée dans la soirée du 27 Mars 1944 à l'hôtel GODET, au bourd d'En Haut à GEX par la Gastapo."

Lecture faite, persiste et signe.

M. STANPFLI (Emile) 36 ans mécanicien à ORNEX (Ain) né le 18 Juillet 1908 à WOLHEN, Suisse de (Alexandre) et de SAHLIS Elise - de nationalité Suisse), déclare :

"J'ai passé les mois de Mars, Avril et Mai à la prison de Gex où se trouvait MORETTI Joseph d'Echenex. J'avais été arrêté par les Allemands J'ignore pour quels motifs. MORETTI s'y trouva. J'ai remis 30.000 Frs à MORETTI. Cette somme m'avait été remise par Melle PERRAUT (Reine) de Lyon qui était l'amie d'un Juif. Tous deux se trouvaient à la maison d'arrêt de Gex. MORETTI devait sortir de la maison sous peu, à sa sortie, il devait remettre l'argent à un membre de ma famille en attendant mon élargissement. A ce moment, je devais envoyer ou remettre ces 30.000 Frs à la famille de Melle PERRAUT. MORETTI a accepté de sortir cet argent de la prison. Il ignorait l'origine exacte de l'argent, car je lui avais dit que cette somme m'appartenait. Il ne l'a jamais remise à son destinataire.

Depuis sa sortie de prison, j'ai eu deux entretiens avec MORETTI, il m'a déclaré que l'argent étant engagé dans une affaire, qu'il me le rendrait aussitôt que cette somme serait libérée.

MORETTI ne m'a jamais rien rendu; je porte plainte contre lui pour vol.

Lecture faite, persiste et signe.

.../...